

Lecture analytique n° 13 : le supplice de Jean Calas

5 **Il semble que**, que quand il s'agit d'un parricide et de livrer un père de famille au plus affreux supplice, le jugement devrait être unanime, parce que les preuves d'un crime si inouï devraient être d'une évidence sensible à tout le monde : le moindre doute dans un cas pareil doit suffire pour faire trembler un juge qui va signer un arrêt de mort. La faiblesse de notre raison et l'insuffisance de nos lois se font sentir tous les jours ; mais dans quelle occasion en découvre-t-on mieux la misère que quand la prépondérance d'une seule voix fait rouer un citoyen ? Il fallait, dans Athènes, cinquante voix au delà de la moitié pour oser prononcer un jugement de mort. Qu'en résulte-t-il ? Ce que nous savons très inutilement, que les Grecs étaient plus sages et plus humains que nous.

10 **Il paraissait impossible que** Jean Calas, **vieillard de soixante-huit ans**, qui avait depuis longtemps les jambes enflées et faibles, eut seul étranglé et pendu un fils âgé de vingt-huit ans, qui était d'une force au-dessus de l'ordinaire ; il fallait absolument qu'il eut été assisté dans cette exécution par sa femme, par son fils Pierre Calas, par Lavoisier, et par la servante. Ils ne s'étaient pas quittés un seul moment le soir de cette fatale aventure. Mais cette supposition était encore aussi absurde que l'autre : car comment une servante zélée catholique aurait-elle pu souffrir que des huguenots assassinaient un jeune homme élevé par elle pour le punir d'aimer la religion de cette servante ? Comment Lavoisier serait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler son ami dont il ignorait la conversion prétendue ? Comment une mère tendre aurait-elle mis les mains sur son fils ? Comment tous ensemble auraient-ils pu étrangler un jeune homme aussi robuste qu'eux tous, sans un combat long et violent, sans des cris affreux qui auraient appelé tout le voisinage, sans des coups réitérés, sans des meurtrissures, sans des habits déchirés.

20 **Il était évident que**, si le parricide avait pu être commis, tous les accusés étaient également coupables, parce qu'ils ne s'étaient pas quittés d'un moment ; **il était évident qu'ils ne l'étaient pas** ; **il était évident que** le père seul ne pouvait l'être ; et **cependant** l'arrêt condamna ce père seul à expirer sur la roue.

25 Le motif de l'arrêt était aussi **inconcevable** que tout le reste. Les juges qui étaient décidés pour le supplice de Jean Calas persuadèrent aux autres que **ce vieillard faible** ne pourrait résister aux tourments, et qu'il avouerait sous les coups des bourreaux son crime et celui de ses complices. Ils furent confondus, quand **ce vieillard**, en mourant sur la roue, prit Dieu à témoin de son innocence, et le conjura de pardonner à ses juges.

Voltaire, Traité sur la tolérance (1763), chapitre I.

PLAN

Le premier chapitre du *Traité sur la tolérance* présente les faits de l'affaire, du suicide du fils à l'exécution du père. Par ce biais, endossant le rôle d'avocat de la défense, Voltaire expose le programme de son ouvrage : montrer l'incohérence du jugement, défendre l'innocence de Jean Calas et dénoncer les erreurs du fanatisme.

AXE 1 : Un présentation objective des faits

1. La description des faits.

Il semble que Il paraissait impossible que Il était évident que	Amorces des trois premiers paragraphes Tournures impersonnelles	Les trois premiers paragraphes commencent à peu près de la même façon, par une tournure impersonnelle. L'auteur s'efface, pour rappeler des évidences. Il expose les éléments du procès, sans prendre parti. On note une progression, dans le texte, puisque l'on passe de "il semble" à "il paraissait impossible", pour finir par "il était évident que". L'auteur commence donc par un constat prudent et finit par une affirmation forte.
--	--	--

2. Une description des protagonistes

vieillard de soixante-huit ans, qui avait depuis longtemps les jambes enflées et faibles, eut seul étranglé et pendu un fils âgé de vingt-huit ans, qui était d'une force au-dessus de l'ordinaire	Antithèse	Il y a un contraste physique entre le père et le fils, ce qui constitue un argument supplémentaire en faveur de Jean Calas.
--	-----------	---

3. Une démonstration rationnelle.

Mais cette supposition était encore aussi absurde que l'autre : car comment une servante zélée catholique aurait-elle pu souffrir que des huguenots assassinent un jeune homme élevé par elle pour le punir d'aimer la religion de cette servante ? et cependant l'arrêt condamna ce père seul à expirer sur la roue.	Connecteurs logiques	Le texte est rigoureusement construit, comme une démonstration, étapes par étapes. Voltaire expose les faits, les arguments de la partie adverse (les juges) et les démonte l'un après l'autre. Il montre l'incohérence de la décision de justice : Jean Calas est le seul à être condamné, alors que l'on estime que les membres de la famille et amis ont été complices...
---	----------------------	--

AXE 2 : Un plaidoyer juridique

1. Le rappel du droit.

<p>un parricide un père de famille un juge qui va signer un arrêt de mort un citoyen</p>	Article indéfini	<p>Dans le premier paragraphe, Voltaire n'évoque pas seulement Calas, qui ne sera nommé qu'à partir du second paragraphe. Il évoque une généralité. D'où l'emploi de l'article indéfini "un".</p>
<p>le jugement <u>devrait</u> être unanime, parce que les preuves d'un crime si inouï <u>devraient</u> être d'une évidence sensible à tout le monde : le moindre doute dans un cas pareil <u>doit</u> suffire pour faire trembler un juge qui va signer un arrêt de mort</p>	<p>Répétition Conditionnel présentation Présent de vérité générale</p>	<p>Voltaire explique qu'une décision judiciaire pour les crimes les plus graves doit reposer sur l'évidence donc sur l'unanimité. La triple répétition du mot « devoir » exprime cette position de principe de la part de Voltaire. De plus, Voltaire la justifie en employant des termes qui expriment la démesure exceptionnelle du crime : « le plus affreux », « si inouï ».</p> <p>On note une progression, depuis l'affirmation "devrait" puis "devraient" et enfin "doit" : l'auteur passe du conditionnel présent au présent de vérité générale.</p>
<p>La faiblesse de notre raison et l'insuffisance de nos lois se font sentir tous les jours ; Ce que nous savons très inutilement</p>	<p>Première personne pluriel du</p>	<p>Voltaire, en tant que « justicier » (avocat), parle au nom de l'humanité.</p> <p>Voltaire ne fait aucun commentaire car les faits parlent d'eux-mêmes. Il n'utilise pas la première personne du singulier.</p>

2. Une argumentation construite.

<p>Jean Calas, vieillard de soixante-huit ans, qui avait depuis longtemps les jambes enflées et faibles, eut seul étranglé et pendu un fils âgé de vingt-huit ans, qui était d'une force au-dessus de l'ordinaire ; il fallait absolument qu'il eut été assisté dans cette exécution par sa femme, par son fils Pierre Calas, par Lavaisse, et par la servante. Ils ne s'étaient pas quittés un seul moment le soir de cette fatale aventure. comment une servante</p>	Arguments	<p>Voltaire énonce les impossibilités du crime une à une ; elles sont de natures différentes.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Impossibilités d'ordre physique, matérielle due à l'âge de J.Calas et à sa faiblesse physique « vieillard ». 2) Absence de bruit et de marques. 3) Une impossibilité d'ordre idéologique parce que la servante étant catholique ne pouvait pas « tuer » quelqu'un qui voulait se convertir à sa religion. 4) D'ordre affectif : la mère n'aurait jamais pu le tuer. A cette époque, l'amour maternel est considéré comme une loi de la nature, encore plus inconcevable que le père. 5) Impossibilité liée aux circonstances,
--	-----------	--

<p>zélée catholique aurait-elle pu souffrir que des huguenots assassinassent un jeune homme élevé par elle pour le punir d'aimer la religion de cette servante ?</p> <p>Comment Lavaisse serait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler son ami dont il ignorait la conversion prétendue ?</p> <p>Comment une mère tendre aurait-elle mis les mains sur son fils ?</p> <p>Comment tous ensemble auraient-ils pu étrangler un jeune homme aussi robuste qu'eux tous, sans un combat long et violent, sans des cris affreux qui auraient appelé tout le voisinage, sans des coups réitérés, sans des meurtrissures, sans des habits déchirés.</p> <p>si le parricide avait pu être commis, tous les accusés étaient également coupables, parce qu'ils ne s'étaient pas quittés d'un moment</p>		<p>avec notamment la venue de l'ami précisément à ce moment-là.</p> <p>6) D'ordre juridique : si tous les proches de la victime étaient coupables, ils auraient tous dû être condamnés à la même peine ; ce qui prouve l'incohérence de l'arrêt de Calas.</p>
--	--	---

3. Une conclusion imparable

<p>Il était évident que, si le parricide avait pu être commis, tous les accusés étaient également coupables, parce qu'ils ne s'étaient pas quittés d'un moment ; il était évident qu'ils ne l'étaient pas ; il était évident que le père seul ne pouvait l'être ; et cependant l'arrêt condamna ce père seul à expirer sur la roue.</p>	<p>Syllogisme</p>	<p>Voltaire utilise un syllogisme, afin de montrer l'incohérence de la décision de justice.</p> <p>Le syllogisme est un raisonnement logique à deux propositions (également appelées prémisses) conduisant à une conclusion qu'Aristote a été le premier à formaliser. Par exemple, "<i>Tous les hommes sont mortels, or Socrate est un homme donc Socrate est mortel</i>" est un syllogisme ; les deux prémisses (dites « majeure » et « mineure ») sont des propositions données et supposées vraies. Le syllogisme permet de valider la véracité formelle de la conclusion.</p> <p>Voici le syllogisme de Voltaire :</p> <p>Si le parricide a été commis, tous les accusés sont coupables.</p>
---	-------------------	---

		Or, ils ne se sont pas quittés un seul moment. Donc, le père ne peut pas être le seul coupable. Mais la justice a pris une décision illogique : seul le père est condamné.
--	--	--

AXE 3 : Une argumentation persuasive

S'il se fait avocat de la défense, Voltaire n'en reste pas moins philosophe : en se ressaisissant de l'affaire Calas, il cherche surtout à promouvoir les idées des Lumières. L'extrait proposé révèle une parfaite argumentation, qui en appelle aux sens du lecteur, afin de le faire adhérer à cette seule idée : condamné à tort, Jean Calas est innocent.

1. Un appel au bon sens...

<p>La faiblesse de notre raison et l'insuffisance de nos lois se font sentir tous les jours ; mais dans quelle occasion en découvre-t-on mieux la misère que quand la prépondérance d'une seule voix fait rouer un citoyen ? Qu'en résulte-t-il ? comment une servante zélée catholique aurait-elle pu souffrir que des huguenots assassinassent un jeune homme élevé par elle pour le punir d'aimer la religion de cette servante ? Comment Lavaisse serait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler son ami dont il ignorait la conversion prétendue ? Comment une mère tendre aurait-elle mis les mains sur son fils ?</p>	Questions oratoires	<p>Voltaire interpelle le lecteur pour l'amener à réfléchir. Il se tient en retrait, n'intervient jamais directement à la première personne ("je").</p> <p>Il n'y a pas de réponses à la série de questions du second paragraphes, car celles-ci sont évidentes.</p>
---	---------------------	--

2. ... des faits à l'évidence...

<p>comment une servante zélée catholique aurait-elle pu souffrir que des huguenots assassinassent un jeune homme élevé par elle pour le punir d'aimer la religion de cette servante ? Comment Lavaisse serait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler son ami dont il ignorait la conversion prétendue ? Comment</p>	Anaphores	<p>Si le ton du texte se veut neutre, objectif, l'auteur utilise des procédés d'insistance, afin :</p> <p>1°) de montrer son indignation 2°) de persuader le lecteur de l'erreur judiciaire et de l'acharnement aveugle des juges.</p>
---	-----------	--

<p>une mère tendre aurait-elle mis les mains sur son fils ?</p> <p>Comment tous ensemble auraient-ils pu étrangler un jeune homme aussi robuste qu'eux tous, sans un combat long et violent, sans des cris affreux qui auraient appelé tout le voisinage, sans des coups réitérés, sans des meurtrissures, sans des habits déchirés.</p> <p>Il était évident que, si le parricide avait pu être commis, tous les accusés étaient également coupables, parce qu'ils ne s'étaient pas quittés d'un moment ; il était évident qu'ils ne l'étaient pas ; il était évident que le père seul ne pouvait l'être</p>		
---	--	--

3. ... au service d'une morale.

<p>Ils furent confondus, quand ce vieillard, en mourant sur la roue, prit Dieu à témoin de son innocence, et le conjura de pardonner à ses juges.</p>	<p>Conclusion Chute du texte</p>	<p>La scène décrite dans le dernier paragraphe est édifiante, pathétique. Même sous la torture, Jean Calas n'avoue pas et pardonne à ses juges, prouvant ainsi son innocence et sa bonté d'âme.</p> <p>Voltaire retourne l'argument des juges. Ceux-ci prétendaient que le supplice serait une preuve supplémentaire de la culpabilité de Calas et que le vieillard avouerait son crime. Or, c'est le contraire qui s'est produit : non seulement, Calas n'a pas avoué son crime, mais en plus de cela il a pardonné ses juges. Cela constitue une preuve supplémentaire en faveur de Voltaire : s'il avait été aussi mauvais, il n'aurait jamais eu ce geste de pardon.</p>
---	--------------------------------------	--